

**PROCES-VERBAL**  
**CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE DE L'EUR ODYSSEE**  
**DU VENDREDI 15 OCTOBRE 2021**  
*Adopté en COSP du 28 janvier 2022*

Etaient invité.e.s :

**Séance tenue en distanciel**

**MEMBRES DISPOSANT DU DROIT DE VOTE**

**Collège A**

Christian RINAUDO (procuration de MH SA VILAS BOAS)  
Agnès JEANJEAN  
Xavier HUETZ-DE-LEMPES  
Christine VOIRON (procuration à K. EMSELLEM)  
Didier BINDER  
Isabelle MILHABET (procuration de C. BONARDI)

**Collège IATSS**

Valérie DALL'O (procuration de A. FOURNIER)  
Alban FOURNIER (procuration à V. DALL'O)

**Représentant.e.s des diplômes MASTER**

Christine BONARDI (IPPTRH) (procuration à I. MILHABET)  
Stéphane BOUISSOU (GEDD)

**Collège B**

Frédérique BERTONCELLO  
Frédéric COUSTON  
Karine EMSELLEM (procuration de C. VOIRON)  
Gilles FRIGOLI  
Marie-Hélène SA VILAS BOAS (procuration à C RINAUDO)  
Nicolas PIGEON (excusé)

**Collège USAGERS**

Guillaume GUERIN (excusé)  
Sarah BOISSON (excusée)  
Jules MOLLARD-MELLAK (excusé)

**Personnalités extérieures**

Nicolas BOURGEOIS - Campus vert d'Azur (excusé)  
Anne GRENIER – ADEME (excusée)

**MEMBRES INVITES SANS DROIT DE VOTE**

**Les autres responsables de masters**

MS – Marie-Pierre BALLARIN / Pinar SELEK (excusées)  
ATIS - Arnaud HALLOY / Toufik FTAITA (excusés)  
PPA - Nicolas NAUDINOT / Sandrine BONNARDIN  
MPHAA - Yann CODOU (excusé)  
AIR - Nicolas MARTIN (excusé)  
IPPTRH - GEDD – COMEDD – SH – GEOPRAD  
(cf. Responsables élu.e.s ou représentant.e.s diplôme Master)

**Directeur.rice.s des laboratoires en adossement**

**principal ou leurs représentant.e.s**

CEPAM - Isabelle THERY (excusée)  
CMMC - Jean-Paul PELLEGRINETTI (excusé)  
ESPACE - Giovanni FUSCO (excusé)  
LAPCOS - Dirk STEINER (excusé)  
TRANSITIONS - Jacques ARASZKIEWIEZ (excusé)  
URMIS – Jean-Luc PRIMON

**Directeur.rice de l'école doctorale ou son.s.a  
représentant.e :**

ED SHAL - Fabien MATHY (excusé)

**Directeur.rice.s des laboratoires et des départements  
en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s**

ERMES – Yannick RUMPALA (excusé)  
LADIE - Anne MILLET-DEVALLE (excusée)  
ECOSEAS - Virginie RAYBAUD (excusée)  
LIRCES - Marie-Joseph BERTINI (excusée)  
Dpt SIC – Patrizia LAUDATI (excusée)

**Les responsables parcours L mentions larges**

Etudes Urbaines – Matteo CAGLIONI (excusé)  
Environnement - Sandra PEREZ

**Invitées permanentes**

Direction adm. EUR - Myrina MEUNIER  
Direction adm. Site - Nassima KIRECHE

**Le directeur.rice du SCD ou son représentant.e**

BU Carlone – Michaël CAYRE

**Directeur.rice.s des départements disciplinaires ou  
leurs représentant.e.s**

ETHNOLOGIE-ANTHROPOLOGIE (cf. élue)  
GEOGRAPHIE et AMENAGEMENT (cf. Licence large)  
HISTOIRE – Arnaud BARTOLOMEI  
SOCIOLOGIE-DEMOGRAPHIE – Marie LESCLINGAND  
PSYCHOLOGIE - Edith GALY (excusée)

**Directeur.rice.s / Responsables ou leurs**

**représentant.e.s de :**

IMREDD – Eric DUMETZ (excusé)  
MSHS - Christophe CHARLIER (excusé)  
INSPE – Emmanuel TRIC  
IDPD - Jean-Christophe MARTIN (excusé)  
Portail SHS - Marie-Jeanne OURIACHI  
L3 Psychologie – André QUADERI (excusée)

**Les Directeur.rice.s des composantes en lien avec l'EUR  
ODYSSEE**

EUR CREATES - Jean-Paul AUBERT (excusé)  
EUR HEALTHY - Anne Vuillemin (excusée)

**Invité.e.s**

Equipe ODYSSEE

## ORDRE DU JOUR

---

1. **Adoption des procès-verbaux des COSP des 16 juin 2021 et 5 juillet 2021**
2. **Bilan de rentrée**
3. **Arbitrage budgétaire - besoins pédagogiques**
4. **Informations diverses : Campagne d'accréditation, évènements, ...**
5. **Questions diverses**

M. Christian RINAUDO ouvre la séance à 14h00.

Il souhaite la bienvenue à M. Emmanuel TRIC, administrateur provisoire de l'INSPE, ainsi qu'à M. Michaël CAYRE remplaçant de M. Philippe PERE à la BU du campus Carlone.

En préambule, M. Christian RINAUDO fait part des changements suivants :

### Sur le plan institutionnel :

- **Représentativité au sein du collège usagers** : en raison de leur non-réinscription au sein d'une formation relevant de l'EUR ODYSSEE, M. Rémy BRUNY (titulaire) et Mme Morgane LAGET (suppléante) ne peuvent plus siéger au COSP. M. Guillaume GUERIN devient membre titulaire. Le collège usagers compte désormais 3 titulaires et aucun suppléant.
- Mme Christine BONARDI supplée Mme Marilena BERTOLINO, démissionnaire, en tant que **représentante des diplômés de masters**. Elle dispose désormais du droit de vote au sein du COSP.

### Renforcement de l'équipe ODYSSEE avec les arrivées de :

- Mme Sandrine LABASOR qui prendra en charge le suivi de l'apprentissage en lien avec le CFA et la relation avec les entreprises.
- Mme Eloïse CHARON, étudiante en apprentissage - M2 COMEDD, en charge de la communication.

## 1. Adoption des procès-verbaux des COSP des 16 juin 2021 et 5 juillet 2021

**Le procès-verbal du COSP du 16 juin 2021 est adopté à l'unanimité**

**Le procès-verbal du COSP du 5 juillet 2021 est adopté à l'unanimité**

## 2. Point sur la rentrée

Mme Karine EMSELLEM et Mme Marie-Jeanne OURIACHI présentent alternativement le bilan de la rentrée 2021. Tous les éléments de la présentation sont à retrouver sur le wiki du COSP :

- Les journées de rentrée
  - La pré-rentrée du portail SHS
  - La pré-rentrée des Masters
  - Le Forum des entreprises

- Le portail SHS
  - Evolution des effectifs en L1
  - Les problèmes rencontrés avec les UE découvertes
  - Le traitement des dossiers
  - Evolution des effectifs de L2
  - Effectifs de la L3
- Les formations en apprentissage
- Les certificats universitaires

Ce bilan devrait permettre d'anticiper les problèmes au second semestre et préparer la prochaine rentrée (2022-2023).

Au sujet des CU nouvellement créés, et pour répondre à la question de M. Nicolas NAUDINOT sur le type de public finalement intéressé, Mme Karine EMSELLEM indique que le CU RSE a plutôt attiré les étudiants de géographie et que le CU Discrimination les étudiants des masters Migrations Studies, IPPTRH, Droit. Une demande d'inscription dans un CU existe par le biais de la formation continue mais elle n'a pu être pour l'instant satisfaite en raison des plages horaires proposées inadaptées au public concerné. A noter, que ces CU sont plutôt pris en approfondissement qu'en formation complémentaire. Il s'agit des premiers CU validés par le CAC.

En ce qui concerne le portail SHS, Mme Marie LESCLINGAND revient sur l'absence de réciprocité entre la psychologie et les autres disciplines et pose la question de son inclusion au sein du portail : en effet, la psychologie offre 120 places aux étudiants non spécialistes et envoie 700 étudiants à l'ensemble des autres disciplines (sociologie, histoire, géographie et anthropologie). Mme Marie-Jeanne OURIACHI indique que cela a fait l'objet de discussions avec le VP Formation. La psychologie a ouvert des places mais le problème rencontré porte sur le volume horaire, insuffisant. Il faut également noter que les étudiants optent pour les UED positionnées les mardi, mercredi et jeudi, et non pas celles situées hors de ces créneaux : les choix des étudiants ne sont pas toujours rationnels !

Mme Agnès JEANJEAN suggère une rentrée universitaire plus tardive ce qui permettrait de mieux gérer en amont sa préparation et d'éviter les écueils avec le Service Scolarité. Mme Marie-Jeanne OURIACHI fait remarquer que cela impliquerait la tenue de jurys jusqu'à fin juillet. Par ailleurs, nous devons nous conformer au calendrier voté par les instances de la gouvernance, qui permet une rentrée dès la mi-août.

### **3. Arbitrage budgétaire - besoins pédagogiques**

Mme Myrina MEUNIER présente ce point. Dans la continuité de ce qui avait été évoqué lors d'un précédent COSP, une campagne a été lancée auprès des responsables de formation afin qu'ils fassent remonter leurs besoins pédagogiques 2021-2022 à l'aide d'une fiche pour le 13 octobre 2021.

Ces besoins doivent maintenant faire l'objet d'un examen puis d'un arbitrage par les membres du COSP.

Ces demandes sont consultables sur le wiki du COSP et recensées dans le tableau ci-après :

Formation	Montant demandé	Objet du financement	Période
<b>Master 2 Migration Studies</b> Laplanche-Servigne Soline	1 430,00	* Rémunération de la chercheuse organisant et encadrant le séminaire de terrain : 480 euros * Rémunération des intervenants-conférenciers de la journée : 500 euros * Déjeuner pour les 38 étudiants au sein d'une association de Vintimille : 450 euros	Décembre 2021
<b>Master PPA</b> Nicolas Naudinot	1 850,00	* 1150 pour les sorties de terrain (location de bus) * 700 euros pour les missions des intervenants extérieurs	1er semestre année universitaire 2022-2023
<b>Master CCS</b> <b>Parcours « Sciences Historiques »</b> Xavier Huetz De Lempis  <b>DU préparations aux concours de l'enseignement secondaire en histoire et géographie</b> Jérémy Guedj	1 300,00	Organisation d'une journée d'étude et de recherche destinée aux étudiants du parcours « Sciences Historiques » et du Diplôme d'Université de préparations aux concours de l'enseignement secondaire en histoire et géographie.  (budget total estimé : 3000 euros)	Octobre 2022
<u>Demande arrivée hors délai</u>  <b>Formations de Géographie</b> Sandra Perez	10 090,00	Nos besoins sont essentiellement en informatique, nos machines sont vieillissantes, nous souhaitons en renouveler une partie. Parallèlement, nous avons besoin de petits matériels informatiques pour nous permettre de bien fonctionner.	Immédiat

Mme Myrina MEUNIER apporte les compléments d'informations suivants :

- Les deux premières demandes concernent des sorties de terrain.
- Certaines demandes dont la réalisation est prévue sur l'année universitaire 2022-2023 devront être réservées sur le budget 2022.
- Le département de géographie a déposé une demande commune pour toutes ses formations alors qu'elle devait émaner de chaque responsable de formation.
- Une demande avait été faite par la responsable du master IPPTRH, mais elle a été écartée et n'apparaît pas dans le tableau. En effet grâce à l'apprentissage, cette formation dispose d'un budget sur lequel la dépense peut être effectuée. La responsable du master en a été informée.

En ce qui concerne les critères pour l'examen et la validation de ces demandes, il ressort des discussions les points suivants :

➤ **Nécessité de distinguer les différentes sources possibles de financement pour le matériel pédagogique :**

- **Par le central** : les AAP lancés par le VP Formation sont à destination de tous les enseignants pour répondre à des besoins plus particulièrement en pédagogie innovante et équiper les salles d'un campus par exemple.

- **Par le campus** : le budget campus est uniquement dédié aux travaux, maintenance et achat de petit équipement (rallonges, câbles Ethernet, souris filaires, ...). Mme Nassima KIRECHE indique que les moyens ne sont pas suffisants pour répondre à des demandes plus conséquentes.
- **Par l'EUR** : demande d'équipement spécifique pour une formation de l'EUR.

➤ **Pour la demande particulière du département de géographie :**

Mme Sandra PEREZ explique que le choix de mutualiser toutes les demandes des formations du département a paru plus logique. En effet, ces formations disposent d'outils communs spécialisés mis à la disposition des étudiants dans des salles de cours et de travail identifiées (salles informatiques).

Cela amène Mme Nassima KIRECHE à réagir en expliquant qu'il existe des problèmes de gestion et d'articulation avec les départements, les responsables de formation et la DSI aux niveaux des salles, du matériel et des logiciels.

Au vu des échanges, il est décidé d'initier, en accord avec la direction du campus Carlone, une réflexion sur les usages et besoins des salles informatiques existant sur le campus dans le cadre d'un groupe de travail. Il s'agit de faire un bilan des équipements disponibles (nombre de salles, d'ordinateurs, état des ordinateurs, etc.), des usages (nombre d'étudiants, de quelles formations, pour quelles utilisations, etc.), des besoins (en matériel informatique et en logiciels) et des sources de financement existantes et potentielles de ces équipements, afin d'améliorer à la fois leur mise à disposition et leur utilisation. Mme Frédérique BERTONCELLO et Mme Karine EMSELLEM enverront aux directeurs et directrices de département disciplinaire un mail en ce sens.

La demande de la géographie sera donc examinée dans ce cadre précis.

Mme Isabelle MILHABET pose la question sur la répartition des locaux. Mme Nassima KIRECHE indique qu'une salle de coworking est en cours de réalisation pour les enseignants « de passage » sur le campus. Elle souhaite, par ailleurs, établir un état des lieux sur l'usage des bureaux attribués aux enseignants. L'idée serait que chacun puisse disposer d'un bureau sur réservation grâce à un nouvel outil de gestion des salles « adesoft ». La création des EUR avec des formations disséminées sur plusieurs campus a conduit la gouvernance à avoir une réflexion globale sur ce point au niveau de l'établissement (affectation des bureaux en laboratoire, sur les campus, ...).

➤ **Remarques relatives à l'examen des demandes :**

- **Dates de campagne**

On constate que peu de demandes ont été déposées. Cela peut s'expliquer par la nouveauté de cette procédure qui va être reconduite et encouragée.

Il semblerait que la campagne arrive un peu trop tard dans la période universitaire. Les responsables de formations présents aimeraient être sensibilisés un peu plus en amont, pour réfléchir à leurs besoins pédagogiques.

Mme Myrina MEUNIER en convient mais explique qu'au niveau financier, il faut tenir compte des dates de clôture budgétaire. Elle rappelle que l'année budgétaire est en année civile donc en décalage avec l'année universitaire. Une autre vague de demande est envisagée en mars 2022.

- **Les frais de bouche et les rémunérations**

La demande présentée par le master Migrations Studies (MS) fait apparaître le financement de frais de restauration. Financer ce type de dépenses ne fait pas l'unanimité auprès des membres du COSP et en l'absence du porteur de la demande à la séance, il est difficile d'avoir des explications précises sur la démarche envisagée. A priori, ce repas est l'occasion de favoriser les échanges avec les personnes sur le terrain.

De même, pour les demandes liées à la rémunération d'intervenants, il est nécessaire de s'assurer que ces heures ne sont pas déjà prévues dans les maquettes.

En conclusion, la Direction de l'EUR va proposer des critères préalables mais évolutifs en fonction du contexte tout en veillant à ne pas créer de jurisprudence. Mme Myrina MEUNIER propose déjà de retenir les éléments, ci-après, pour les prochains arbitrages :

- ➔ Les frais de bouche ne seront pas financés.
- ➔ Le porteur devra être présent au moment de l'examen de sa demande.
- ➔ Anticiper largement la date des appels.

Les membres passent ensuite au vote. Sont uniquement mises au vote les trois premières demandes présentées, c'est-à-dire :

Formation	Montant demandé
<b>Master 2 Migration Studies</b> - Laplanche-Servigne Soline	1 430,00
<b>Master PPA</b> - Nicolas Naudinot	1 850,00
<b>Master CCS - Parcours « Sciences Historiques »</b> - Xavier Huetz De Lemps <b>DU préparations aux concours de l'enseignement secondaire en histoire et géographie</b> - Jérémy Guedj	1 300,00

**Les 3 demandes sont validées avec 14 voix pour et une abstention**

#### **4. Informations diverses : Campagne d'accréditation, évènements, ...**

M. Christian RINAUDO fait part des premières informations relatives à la campagne d'accréditation qui se fera en deux temps.

- Pour le printemps 2022 : Autoévaluation (portail, licences, masters).

- Puis mise en œuvre de la nouvelle offre de formation qui fera l'objet d'une réflexion collective du COSP avec la mise en place de groupes de travail. Les critères sont attendus de la part du ministère courant novembre. Mme Karine EMSELLEM précise déjà que le mot clé sera « compétences ». A ce propos, le poste de Mme Nina LADKANI a été financé par le SFRI avec l'intitulé « Ingénieure de formation ».

Mme Karine EMSELLEM fait également part du lancement des « **Jeudis de la pédagogie** » programmés tous les deuxièmes jeudis de chaque mois. Il s'agit d'un moment informel de partage, d'échanges et de pistes autour de la pédagogie. Le prochain aura lieu le 19 novembre et portera sur les tactiques pédagogiques.

M. Christian RINAUDO revient sur l'évènement de lancement de l'EUR « Retour sur Terre » du 7 octobre qui proposait des conférences suivies d'une partie festive et musicale. Si ce type de manifestation se renouvelait, elle pourrait être intégrée dans l'emploi du temps pour faciliter la participation.

M. Christian RINAUDO indique qu'une réflexion sera lancée avec M. Xavier HUETZ DE LEMPS (chargé de mission Recherche de l'EUR) pour l'organisation de nouvelles journées scientifiques pour le printemps prochain ; journées qui se veulent transversales et fédératrices entre plusieurs laboratoires de l'EUR.

## 5. Questions diverses

M. Nicolas NAUDINOT revient sur l'information relative à la mise en place d'une plateforme de candidature nationale pour l'entrée en master 1 dès la prochaine rentrée universitaire. L'une des conséquences de cette nouvelle organisation sera l'instauration d'un calendrier national unique pour tous les établissements avec la fin de la phase principale a priori mi-juillet. M. Christian RINAUDO indique ne pas avoir plus d'informations sur ce sujet. Si des contraintes existent, il ne faut pas hésiter à en faire part à l'Equipe de Direction de l'EUR.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Christian RINAUDO remercie les membres du COSP et lève la séance à 16 heures 30.

Christian RINAUDO,  
Directeur de l'EUR ODYSSEE

  
Ecole Universitaire de Recherche  
Sciences de la Société et de l'Environnement  
EUR ODYSSEE - Université Côte d'Azur  
Campus Carlone  
98, boulevard Edouard Herriot  
BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3